



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE SILLERY

Déjà 20 ans (2004-2024)!

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 9 janvier 2024**

1^{re} assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 9 janvier 2024, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, salle 107.

(9 pages)

PRÉSENCES

M. Hugues Beaudoin	Président (2024)
M. Julien Roy	Vice-président (2024)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2025)
M ^{me} Janet Drury	Administratrice (2024)
M. Patrice Louison	Administrateur (2025)
M ^{me} Anna Cividino	Administratrice (2024)
M. Guy Bilodeau	Administrateur (2024)
M. Pierre Gagnon	Administrateur (2024)

ABSENCES

M ^{me} Mary Shee	Trésorière (2025)
---------------------------	-------------------

Membre sans droit de vote

M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district Saint-Louis–Sillery
--	--

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques
Lorraine Guay	Secrétaire de rédaction

Aucune personne n'assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour et déroulement
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 12 décembre 2023
3. Un tour d'horizon sur le site patrimonial de Sillery par J.-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery
4. Informations de la conseillère municipale
5. Questions et commentaires du public
6. Activités et suivis
 - Tableau de suivi des projets en cours
 - Mobilité et environnement
 - Urbanisme et aménagement
 - Histoire, patrimoine et culture
 - Communautaire, parcs et loisirs
7. Fonctionnement secrétariat et trésorerie
 - Rapport annuel (répartition du travail)
 - Assemblée générale annuelle et festivités (conférencier, goûter, invités)
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Julien Roy préside l'assemblée qui débute à 19h 04.

On ajoute à l'ordre du jour une présentation de M^{me} Anna Cividino, nouvelle administratrice, qui suivra l'adoption du procès-verbal. Le président ajoutera un mot au point 7, fonctionnement. L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par M. Julien Roy et approuvé par M. Patrice Louison.

2. Adoption du procès-verbal du CA du mardi 12 décembre 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2023.

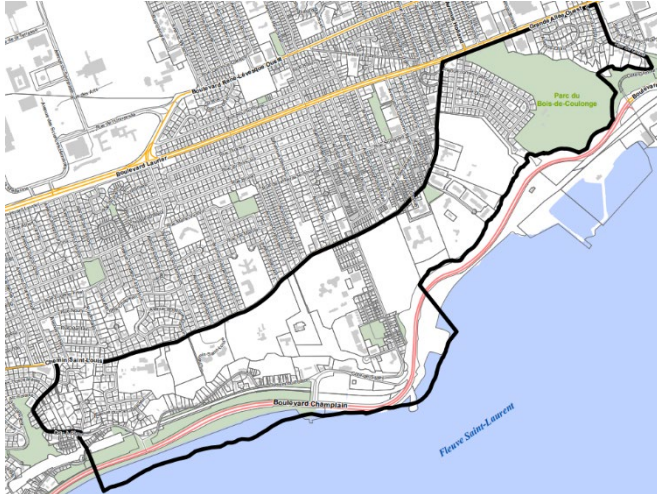
Présentation de M^{me} Anna Cividino qui habite le quartier (Avenue des Gouverneurs) depuis plusieurs années. Elle souhaite contribuer à maintenir la qualité de vie du milieu.

3. Un tour d'horizon sur le site patrimonial de Sillery par J.-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery (SHS)

Le président de la SHS depuis 2013, M. Vallée présente d'abord les limites territoriales du site patrimonial déclaré de Sillery (1964), le deuxième en importance après celui du Vieux-Québec. Le site protégé s'étend de la partie sud du chemin Saint-Louis jusqu'au fleuve et inclut également quelques maisons d'intérêt situées

en dehors du site patrimonial, au nord du chemin Saint-Louis. M. Vallée poursuit avec l'historique de la désignation, les caractéristiques du site et l'histoire du site qui constitue un microcosme de l'histoire du Québec.

Sous le régime seigneurial, Sillery est la



seule seigneurie accordée aux Autochtones, mais elle sera gérée par les Jésuites. Au XIX^e siècle, le commerce du bois fleurit grâce aux *Barons du Bois* qui viennent s'approvisionner en Amérique du Nord en bois pour construire leurs navires dans les anses de Sillery. Maisons et jardins de prestige ponctuent le paysage alors que leurs riches propriétaires pratiquent une vie autarcique sur les falaises offrant des vues imprenables sur le fleuve. Ces grandes propriétés seront ensuite

achetées par les communautés religieuses (XX^e siècle) qui les vendront à leur tour à des promoteurs immobiliers qui les lotiront. Il subsiste encore deux *charcottes* (short cuts) qui traversent les falaises. Ce terme francisé s'explique par la présence d'Anglais, d'Irlandais et de Canadiens français.



Deux cimetières patrimoniaux, irlandais et angloprotestant, marquent le territoire; on trouve aussi des cimetières autochtones près de la mission de Sillery. M. Vallée conclut avec les grands disparus (maison Bignell, collège Jésus-Marie, etc.) les menaces (construction de condos qui brisent les vues) à côté des noyaux ouvriers, méconnaissance du Site, mauvais entretien des bâtiments, abolition des plans de conservation, abattage d'arbres remarquables.

Aujourd'hui, à côté des quartiers fortunés existent des poches de pauvreté plus ou moins cachées.

Site de la maison des Jésuites de Sillery.

Comme il reste du temps, les administrateurs posent des questions relatives aux personnages et aux lieux de Sillery. Dina Bélanger (1897-1929) était une religieuse musicienne et Noël Brulart (1577-1640) n'est jamais venu ici. *Bergerville* est la traduction de *Sheppardtown*.

Sous la rue Bergerville passe le ruisseau Belleborne maintenant asséché. Un marécage existait autrefois dans ce secteur.

Les membres du CQ remercient M. Vallée pour sa prestation. Ce dernier les invite à communiquer avec lui pour toute question.

4. Information de la conseillère municipale

La conseillère étant absente, elle a envoyé par courriel ses vœux pour la nouvelle année et les suivis demandés :

Analyse pour valider la possibilité de faire une rue à sens unique sur la rue du Père-Massé. Pour la pétition, combien de signatures sont exigées pour ouvrir le dossier?

- **Rue du Père-Massé**

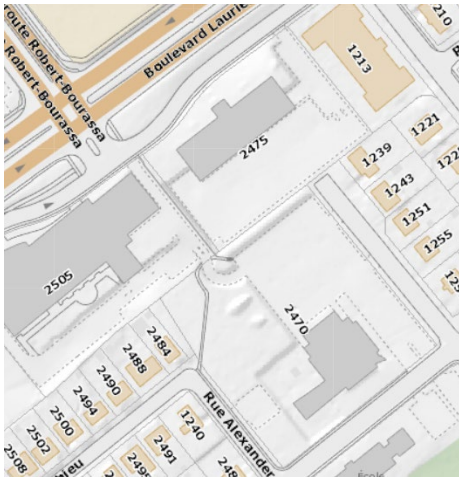
Sur la base des observations et comptages du STMI (service de transport en mobilité intelligente), il ne semble exister aucun réel enjeu de sécurité majeur ou de débit véhiculaire anormal. Cela étant dit, effectivement, les résidents peuvent produire une pétition demandant à la Ville d'analyser la possibilité de mise en sens unique de leur rue. Cette pétition doit comporter les signatures des résidents d'au moins 70% des adresses concernées (ce qui inclurait donc la rue du Père-Massé et la rue Louis-H.-Lafontaine).



Nous tenons toutefois à tempérer les attentes, car il est fort probable que les collègues de la *Gestion des matières résiduelles* ne puissent pas accéder à la demande en raison de limitations techniques de leurs équipements (conçus uniquement pour soulever un bac situé à la droite du véhicule). De plus, les citoyens situés à droite dans le sens de circulation auraient à recevoir la totalité de la neige poussée par les chasse-neiges lors du grattage hivernal.

- **Église Saint-Yves**

La Fabrique Notre-Dame-de-Foy a lancé un appel à projets, mais la Ville n'a pas été directement interpellée par cette démarche. Toutefois, la Ville est en contact avec les représentants de la fabrique. La fabrique connaît bien les processus de la Ville, notamment le cheminement des projets majeurs. La fabrique est bien au fait que l'église Saint-Yves possède une valeur patrimoniale supérieure et que tout projet de réhabilitation/développement du site est assujéti à la décision de la CUCQ et bien sûr à la décision du conseil de ville, pour tout changement aux règles d'urbanisme. L'église se situe dans les limites du PPU du Plateau centre de Sainte-Foy. Tout changement de



zonage relèvera donc du conseil de la ville, le cas échéant. Une veille stratégique de ce projet sera effectuée en continu par les services municipaux.

- **Piste cyclable**

Un prolongement avait été annoncé sur le terrain du Domaine Benmore : est-ce possible d'avoir un état de situation sur l'échéancier de réalisation ?

Dans le cadre de travaux, nous avons un projet de prolongement d'une piste cyclable sur les terrains du Domaine Benmore pour une réalisation en 2025/2026.

- **Passage piéton-cycliste chemin Saint-Louis - du Buisson**

Si nous ne rencontrons aucune embuche, le projet de mobilité active dans l'axe de la rue

Marie-Victorin pourrait débuter en 2025. Aucune date n'a été et ne sera rendue publique par les équipes de la Ville pour le moment. À ce jour, nous sommes aux étapes de la planification interne, la récolte des besoins des partenaires internes et l'analyse du sondage (2022) afin d'intégrer les enjeux des citoyens.

- **Bignell**

À propos de la date de demande de démolition officielle déposée par le propriétaire et amende payée à ce jour ?

Le permis de démolition municipal a été délivré le 31 octobre 2023. L'autorisation du ministère de la Culture et des Communications a suivi quelques semaines plus tard (26 novembre). Le propriétaire pouvait débuter au moment choisi pourvu que les travaux s'effectuent dans le délai de validité du permis d'une année. Il a rapidement procédé. Suivant le jugement de culpabilité, l'amende de 2 603 \$ a été payée par le propriétaire en mars 2023.

M^{me} Bucica nous dit que la décision concernant la remise en service de la navette n° 400 desservant la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain l'été prochain, n'est pas encore prise.

5. Questions et commentaires du public et des administrateurs

Aucun(e) citoyen(ne) n'assiste à l'assemblée.

6. Activités et suivis

Tableau des résolutions : projets en cours

M. Trépanier a mis à jour le tableau des 54 résolutions prises au cours de l'année 2023.

Voir en annexe.

M. Beaudoin a demandé une collaboration avec la Commission d'urbanisme et de conservation du Québec (CUCQ) et est déçu de ne pas avoir reçu de réponse. M^{me} Bucica répond que l'organisme compte rencontrer l'ensemble des conseils de quartier en 2024.

Mobilité et environnement

Rien de nouveau dans ce point.

Urbanisme et aménagement

Le mois prochain, une consultation portera sur une modification du PPU du Plateau (Beneva) et le Conseil de quartier sera appelé à donner son opinion sur la modification d'un usage sur son territoire.

Histoire, patrimoine et culture

- M^{me} Shee demande si les terrains municipaux situés en face du parc Saint-Michel sont à vendre ?

Communautaire, parcs et loisirs

- Il y a une nouvelle plateforme informatique pour s'inscrire aux loisirs de la Ville.

Parc à chien : il y aura une annonce prochainement au sujet de la vision globale de la Ville.

M. Beaudoin raconte qu'il a déjà croisé un chien qui se promenait sans laisse sur le sentier des *Grandes Domaines* qui lui a fait peur, d'où l'importance de les encadrer.

- M^{me} Drury ajoute qu'il y a eu récemment du vandalisme dans le parc Saint-Michel.

7. Secrétariat et trésorerie

RÉSOLUTION 24-CA-01

SUR UNE PROPOSITION de M. Beaudoin DÛMENT APPUYÉE par M. Julien Roy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un paiement de 125 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 9 janvier 2024.

M. Beaudoin a fait un dépôt par erreur avec son téléphone; mais celle-ci a été immédiatement corrigée.

Le solde au compte courant (EOP) au début du mois était de 933,12 \$.

Frais bancaires : 5,95 \$.

Le solde au 29 décembre : 802,17 \$.

Compte de sécurité routière : 9,08 \$.

Le Conseil a reçu de la Ville un chèque de 1 900 \$ pour le fonctionnement en 2024.

- Rapport annuel 2023 (répartition du travail)

M. Trépanier va rédiger la table des matières et propose de communiquer par courriel pour répartir le travail qui devrait être terminé pour la fin mars. M^{me} Drury propose d'alléger le rapport. M^{me} Bucica donne des conseils pour ce faire.

- Assemblée générale annuelle (9 avril) et festivités (conférencier, goûter, invités)

M. Louison propose de faire un photomaton ayant pour thème le *Site patrimonial de Sillery*; il a contacté l'architecte Pierre Thibault qui a déjà vécu à Sillery. M. Michel Côté, ex-directeur du musée de la Civilisation, est aussi pressenti comme personne qui pourrait être invitée à titre de conférencier.

M^{me} Bucica formule qu'un montant de 300 \$ pourrait être attribué pour retenir les services du conférencier ou pour d'autres services par exemple le photographe bénévole contacté par M. Louison. La microbrasserie *Saint-Colomb* sera contactée par M. Louison, alors que M. Trépanier a déjà obtenu de l'épicerie *Roset* qu'elle fournirait des gâteaux pour les festivités. Il faut alors envisager l'obtention d'un permis de boisson (35 \$).

M. Louison a également amené l'idée d'organiser, pendant les beaux jours, une *chasse aux trésors architecturaux de Sillery* afin de mieux les faire connaître. Il propose également l'organisation d'un pique-nique familial et une chasse au trésor avec des prix de participation offerts par les commerçants de la SDC Maguire.

8. Divers

Un membre demande si la promenade Samuel-De Champlain sera déblayée cet hiver. Il mentionne que l'escalier du sentier des Grands-Domains de la charcotte n'est pas clôturé.

Les communications avec la Commission de la capitale nationale du Québec ne sont pas faciles, constate le président.

En complément d'explication, M^{me} Bucica explique comment fonctionnent les modifications au zonage.

- **Services infonuagiques**

M. Beaudoin a éprouvé dernièrement des difficultés de communication concernant la gestion des dossiers et les suivis du PV. Il propose donc un atelier informel chez lui pour expliquer comment fonctionne le *OneDrive* et de faire un organigramme pour augmenter la fluidité des communications.

9. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21h07.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 13 février 2024.

M. Hugues Beaudoin
Président

M. Luc Trépanier
Secrétaire

Annexe

Les 54 résolutions, 2023

Rencontre CA	Rencontres	Nombre	Activité	Résolutions	
10 janv. 2023	1		23-CA-01	Adoption	
			23-CA-02	Païement	
14 févr. 2023	2			Frais fixes d'utilisation	
			23-CA-03	Adoption	
		1	5	23-CA-04	Résolution
		1	1	23-CA-05	Résolution
		1	1	23-CA-06	Résolution
				23-CA-07	Païement
				23-CA-08	Païement
		23-CA-09	Païement		
14 mars 2023	3			Frais fixes d'utilisation	
				23-CA-10	Adoption
		1	2	23-CA-11	Résolution
		1	2	23-CA-12	Résolution
				23-CA-13	Païement
				23-CA-14	Païement
		23-CA-15	Païement		
11 avr. 2023	4			Frais fixes d'utilisation	
				23-CA-16	Nomination
				23-CA-17	Adoption
				23-CA-18	Adoption
				23-CA-19	Païement
				23-CA-20	Païement
		23-CA-21	Adoption		
9 mai 2023	5			Frais fixes d'utilisation	
				23-CA-22	Nomination
				23-CA-23	Nomination
				23-CA-24	Nomination
				23-CA-25	Nomination
				23-CA-26	Nomination
				23-CA-27	Nomination
				23-CA-28	Nomination
				23-CA-29	Adoption
		23-CA-30	Adoption		

Rencontre 1

				23-CA-31	Prise d'acte
		1	5	23-CA-32	Résolution
				23-CA-33	Païement
				23-CA-34	Païement
				23-CA-35	Païement
				Frais fixes d'utilisation	
13 juin 2023	6	1	6	23-CA-35	Demande opinion
				23-CA-36	Nomination
		1	1	23-CA-37	Résolution
				23-CA-38	Païement
				23-CA-39	Païement
				Frais fixes d'utilisation	
12 sept. 2023	7	1	6	23-CA-40	Demande opinion
		1	1	23-CA-42	Résolution
				Frais fixes d'utilisation	
10 oct. 2023	8			23-CA-41	Païement
				23-CA-44	Païement
		1	3	23-CA-43	Résolution
				Frais fixes d'utilisation	
14 nov. 2023	9			23-CA-45	Nomination
		1	5	23-CA-46	Résolution
		1	1	23-CA-47	Résolution
				23-CA-48	Païement
				23-CA-49	Païement
				Frais fixes d'utilisation	
12 déc. 2023	10			23-CA-50	Nomination
				23-CA-51	Nomination
		1	1	23-CA-52	Résolution
		1	5	23-CA-53	Résolution
				23-CA-54	Païement
				Frais fixes d'utilisation	
Total				Résolutions	15

Les 15 résolutions qui font l'objet de prises de décision.